FSU-Sdu 94
Adresse postale :
Maison des Syndicats
11/13 rue des Archives
94010 CRETEIL Cedex
01 49 56 09 85 * fsu-sdu-94@orange.fr

Créteil, le 2 mars 2016

A,

Monsieur le Préfet du Val-de-Marne
Monsieur le Président du Conseil départemental
Mesdames et Messieurs les Présidents des communautés d'agglomération
Mesdames et Messieurs les Maires des communes du Val-de-Marne

Objet : préavis de grève pour la journée du mercredi 9 mars 2016, concernant les personnels relevant du champ d'application de notre syndicat

Mesdames, Messieurs,

Notre Organisation syndicale, FSU-Sdu 94, soutient la mobilisation initiée par les organisations de jeunesse pour s'opposer au projet de « loi-travail » et en exiger son retrait.

Les contre-réformes de ces dernières années telles que l' « Accord National Interprofessionnel sur la compétitivité et la sécurisation de l'emploi », la « loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques » dite « loi Macron », la « loi relative au dialogue social et à l'emploi » dite « loi Rebsamen », le pacte de responsabilité et l'affaiblissement des services publics accentuent en réalité l'austérité et la précarité sur l'ensemble des territoires.
Le projet de « loi-travail » constituerait un nouveau recul et une attaque inacceptable contre la jeunesse, les travailleuses et travailleurs.

En voulant présenter son projet de « réforme du droit du travail », avec son cortège de régressions historiques dont : *le plafonnement du barème des indemnités prud'homales, la facilitation des licenciements économiques, l'inversion de la hiérarchie des normes, l'augmentation du temps de travail des apprentis mineurs ou encore nombre de dispositions relatives à la formation professionnelle, la remise en question des organisations syndicales*, le Premier Ministre s'entête, même si il vient de marquer le pas en annonçant le report de la présentation de son projet en Conseil des ministres.

Ainsi, les Unions Régionales d'Ile de France : CGT – FO – FSU – SOLIDAIRES, les organisations syndicales étudiantes et lycéennes UNEF – UNL – FIDL décident de s'opposer, ensemble, à la destruction du code du travail. Elles appellent également les travailleuses et travailleurs du privé comme du public, les étudiantes et étudiants, les lycéennes et lycéens à participer massivement aux initiatives du 9 mars 2016, dont la manifestation à Paris.

Aussi, notre organisation syndicale, FSU-Sdu 94, dépose par la présente, un préavis de grève d'une journée pour le mercredi 9 mars 2016, de 0 h à 24 h, pour exiger le retrait du projet de « loi-travail » et avec l'objectif de conquérir des droits nouveaux protecteurs pour les salariés, les jeunes et les chômeurs notamment pour faire face à la situation économique et sociale et au chômage de masse.

Nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs, en l'expression de notre considération.

Pour la FSU-Sdu 94,
le Secrétaire générale adjoint,
Hervé Heurtebize